

arnouville

express

LA LETTRE // FÉVRIER-MARS 2021 // n° 369 // www.arnouville95.fr

édito



Chères Arnouilloises,
chers Arnouillois,

Vous le savez sans doute, la ministre de la Transition écologique, Barbara Pompili, a annoncé il y a quelques semaines l'annulation du projet

du Terminal 4 de l'aéroport Charles de Gaulle. Après l'arrêt du complexe Europacity il y a quelques mois, c'est un nouveau coup dur porté à l'économie de l'Est du Val d'Oise. Un report ou une réadaptation au regard du contexte actuel auraient été compréhensibles, mais au lieu de cela, le projet est balayé d'un revers de main ! En tant que maire d'Arnouville et en tant que président de la communauté d'agglomération Roissy Pays de France, je souhaite que l'État s'engage sans délai dans un projet concerté et cohérent en avançant à l'unisson sur les terrains économique et écologique. Déjà durement touché par le contexte sanitaire, il est temps de rebondir et de saisir des opportunités de développement.

Par ailleurs, je m'étonne de la lenteur de la campagne de vaccination contre la COVID. Nos infrastructures sont prêtes, les élus locaux sont actifs, mais seulement trois centres de vaccination ont été déployés sur les communes alentour, à Gonesse, Goussainville et Sarcelles. Cela n'entache ni notre énergie, ni nos motivations, nous restons mobilisés pour notre territoire.

Être mobilisé, c'est aussi rester optimiste et faire preuve d'ingéniosité pour que continue la vie de notre cité, et cela passe aussi par la culture et par l'animation. L'exposition en ville Palette d'Artistes, visible dans nos rues, a remporté un vif succès ! Vous pouvez encore la voir jusqu'au 7 mars et en vidéo sur le site de la ville. Le service animation a, quant à lui, réveillé l'ambiance du carnaval dans la ville pour Mardi-gras. Merci aux services communaux et à tous ceux qui concourent à rendre notre quotidien hivernal un peu plus léger.

PASCAL DOLL
VOTRE MAIRE

ACTU

Point de situation sur les mesures sanitaires



Depuis le 14 janvier dernier, les mesures de restriction sanitaires pour endiguer l'épidémie de COVID-19 n'ont pas changé localement sous réserve de la propagation des variants. Toutefois, si vous envisagez de sortir du territoire ou de voyager dans les outre-mer, des mesures strictes sont appliquées. Plus de détails sur le site du ministère de l'Intérieur : www.interieur.gouv.fr

• **Le couvre-feu est maintenu à partir de 18h sur l'ensemble du territoire métropolitain. Il n'est donc pas autorisé de circuler entre 18h et 6h sauf cas exceptionnels mentionnés sur l'attestation de déplacement dérogatoire.**

• **Les commerces et services doivent arrêter leurs activités à 18h.**

• **Les activités sportives et extrascolaires pour les mineurs en intérieur sont suspendues jusqu'à nouvel ordre.**

Vous pouvez télécharger l'attestation de déplacement dérogatoire sur le site de la ville www.arnouville95.fr ou sur le site internet du ministère de l'Intérieur www.interieur.gouv.fr. Vous pouvez également la recopier à la main sur papier libre.

Si vous êtes contrôlé par les forces de l'ordre en pleine violation du couvre-feu, vous risquez une amende de 135 euros et jusqu'à 3 750 euros en cas de récidive.

VACCINATION

Les vaccinations concernent les personnes âgées de 75 ans et plus et le personnel de santé de 50 ans et plus. Trois centres de vaccination peuvent vous accueillir, la prise de rendez-vous est indispensable :

- **Centre hospitalier de Gonesse** : 2, boulevard du 19-Mars-1962 // 01 82 32 05 96 // www.hopital-de-gonesse.fr
- **Sarcelles** : Maison de quartier Watteau, Route des Refuzniks // 01 34 45 74 02 ou www.doctolib.fr

- **Goussainville** : Gymnase Nelson-Mandela : 21, avenue de Montmorency // 01 39 94 61 00 ou www.doctolib.fr

>>Le service gratuit de minibus communal pour les personnes âgées et pour les personnes à mobilité réduite peut vous conduire, sur rendez-vous préalable, vous faire vacciner en privilégiant le centre de Gonesse. **Réservez un créneau horaire auprès du CCAS d'Arnouville : 01 34 45 97 00 // ccas@ml.arnouville95.org**



CCAS : AIDE AU CHAUFFAGE

Rappel - Une aide au chauffage est accordée chaque année aux personnes âgées domiciliées sur la commune. Vous pouvez la demander jusqu'au 31 mars prochain.

• **Conditions d'attribution :**

Le demandeur doit être âgé de 70 ans ou plus au 31 décembre 2021 et justifier d'un domicile sur la commune de plus de 6 mois.

• **Plafonds de ressources :**

Les plafonds de ressources annuelles sont fixés à 16 127 € pour les personnes seules et 24 945 € pour les couples.

Pour les premières demandes uniquement, les documents sont à retirer à l'Hôtel de Ville, 15/17 rue Robert Schuman. Si vous rencontrez des difficultés pour vous déplacer, ils peuvent vous être envoyés par courrier, sur simple demande, au numéro ci-dessous.

📞 **Renseignements : 01 34 45 97 04 // ccas@ml.arnouville95.org**

RÈGLEMENT LOCAL DE PUBLICITÉ

Le 9 février dernier, le Conseil Municipal a tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de Règlement Local de Publicité (RLP).

Vous serez informé du déroulement à venir de l'enquête publique pendant laquelle vous serez invité à faire part de vos observations.

📞 **Renseignements : Direction de l'Aménagement du Cadre de Vie urbainisme@ml.arnouville95.org
Tel. : 01 30 11 16 22**



PLAN LOCAL D'URBANISME

Révision allégée

L'enquête publique s'est terminée le 12 février dernier. À réception du rapport et des conclusions du commissaire enquêteur, le Conseil Municipal pourra approuver le projet de révision allégée.

Modification

Les études se poursuivent en vue d'une enquête publique au printemps.

📞 **Renseignements : Direction de l'Aménagement du Cadre de Vie urbainisme@ml.arnouville95.org
Tel. : 01 30 11 16 22**

STATIONNEMENT : RAPPEL DE VIGILANCE



De nouveau, au mois de février, les camions de ramassage des déchets n'ont pas pu passer dans certaines rues à cause de stationnements gênants. La veille de jours de collecte, tout comme les autres jours, les propriétaires de véhicules doivent stationner réglementairement afin de ne pas gêner le ramassage des bacs à ordures.

Le stationnement interdit empêche non seulement le ramassage des déchets, mais il empêche aussi la circulation des bus et des véhicules de secours ! La police municipale sanctionnera les contrevenants de façon exemplaire.

Rentrée 2021/2022 inscriptions des CP

Les inscriptions scolaires en CP pour la rentrée de septembre 2021/2022, sont à effectuer en mairie du **1^{er} au 31 mars**.

Les dossiers d'inscription sont à envoyer en priorité par mail à l'adresse suivante : jeunesse@ml.arnouville95.org

Merci de veiller à communiquer vos coordonnées téléphoniques par mail lors de l'inscription.

Tout dossier incomplet ou en retard ne sera pas accepté.

En cas d'impossibilité d'envoi du dossier par mail, le service Éducation vous reçoit uniquement sur rendez-vous aux horaires suivants :

- lundi, mardi et mercredi de 9h à 11h30 et de 14h à 17h30,
- jeudi de 12h30 à 18h,
- vendredi de 9h à 11h30.



Retrouvez toutes les modalités et les documents à fournir sur le site de la ville www.arnouville95.fr dans la rubrique Les services > Enfance, jeunesse > Vie scolaire.

📞 **Renseignements : 01 30 11 16 16 puis choix n°1, service enfance et jeunesse.**

Démarchage à domicile : soyez vigilant !

Le démarchage à domicile est une pratique légale mais peut être l'objet d'abus et d'escroquerie de certains individus. Gardez en tête quelques règles simples pour éviter de tomber dans le piège et souvenez-vous de vos droits.

- Le démarcheur doit justifier de son identité professionnelle,
- Sa carte professionnelle doit comporter la raison sociale (nom et adresse) de l'entreprise et le nom du vendeur qui est venu vous démarcher à votre domicile,
- Méfiance face aux démarcheurs qui se présentent en groupe,
- Ne pas verser d'argent ou remettre de chèque avant le délai de rétractation de sept jours,

• Ne pas signer de document non daté ou antidaté,

• Ne pas faire de chèque antidaté et ne pas donner d'autorisation de prélèvement,

• Ne pas faire entrer à votre domicile n'importe qui et n'importe comment.

Si vous n'êtes pas du tout intéressé par ce qui vous est proposé, sachez et osez dire non.

📞 **En cas de doute, contactez la police municipale : 01 34 45 97 24, ou la police nationale, commissariat de Gonesse : 01 34 45 19 00. En cas d'urgence, téléphonez au 17.**

Tonte, bricolage... Quelles sont les règles ?

Les beaux jours arrivent... Et les travaux d'extérieur aussi ! Pour que chacun puisse profiter au mieux de la tranquillité de ses espaces extérieurs, quelques règles sont à noter.

Tranquillité et voisinage

Pour les particuliers, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, ne peuvent être effectués que :

- de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30 du lundi au vendredi
- de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi
- de 10h à 12h le dimanche et jours fériés.

>> **Arrêté préfectoral du 28 avril 2009**

Travaux et chantiers

Sans préjudice des dispositions mentionnées à l'article R.1334-36 du code de la santé publique, les chantiers de travaux publics et privés et les chantiers de travaux concernant les bâtiments ainsi que leurs équipements soumis à une procédure de déclaration ou d'autorisation doivent être interrompus :

- avant 7 heures et après 20 heures du lundi au vendredi,

- avant 8 heures et après 19 heures le samedi,
- les dimanches et jours fériés, sauf en cas d'intervention urgente ou nécessaire dûment justifiée auprès du maire.

>> **Arrêté préfectoral du 28 avril 2009**



Ne brûlez pas vos déchets verts !

Pour rappel, le brûlage de déchets à l'air libre, y compris les déchets verts, est strictement interdit dans tout le département du Val d'Oise. Les déchets végétaux sont collectés par le Sigidurs (voir jours de collecte en p.4) et ils peuvent être apportés directement en déchetterie.

Élaguez vos plantations

Pour des raisons de sécurité, si un arbre ou une haie dépasse sur le domaine public, le propriétaire concerné est tenu de procéder à son élagage, et de couper les racines, ceci afin de prévenir tout risque d'accident.

📍 **Renseignements :**
www.arnouville95.fr
www.val-doise.gouv.fr
www.valdoise.fr

Raid aventure : la journée sportive et citoyenne !



Événement organisé sous réserve des mesures gouvernementales contre la COVID-19.

L'association Raid Aventure Organisation en collaboration avec le service des sports d'Arnouville et le collège Jean Moulin, propose aux jeunes des activités sportives et citoyennes encadrées par des policiers bénévoles.

Au programme : initiation aux premiers secours, pratique de la boxe française et de la boxe anglaise, un parcours d'habilité

motrice spécial police, un mur d'escalade de 8m et plus encore !

Rendez-vous **mercredi 17 mars** de 13h à 17h au gymnase Auguste Delaune (COSEC), rue des Quinconces à Arnouville.

📍 **Renseignements : 01 34 53 66 67**
Entrée libre et gratuite

COMMÉMORATION

La municipalité et les associations d'anciens combattants commémoreront l'anniversaire du Cessez-le-feu en Algérie le vendredi 19 mars. Compte tenu du contexte sanitaire, la commémoration aura lieu en comité restreint.

PORTES OUVERTES VIRTUELLES

Le lycée professionnel Virginia Henderson organise des portes ouvertes virtuelles pour permettre à tous ceux qui le souhaitent de découvrir les disciplines qui y sont enseignées, les locaux ainsi que les projets, tout en s'adaptant aux mesures sanitaires. Rendez-vous jeudi 11 mars.
 >> <http://www.lyc-henderson-arnouville.ac-versailles.fr>

📍 **Renseignements : 01 39 85 21 78**
ce0950709e@ac-versailles.fr

SERRES OUVERTES AU CHÂTEAU

Dans le cadre de son cursus formation horticole et travaux paysagers, le DITEP Pierre Mâle mettra à la vente une diversité de plants de plantes, de légumes, sous forme de lots ou de paniers composés le 24 avril prochain. À l'occasion des « Serres ouvertes », vous pourrez commander le Panier du Château d'Arnouville créé par l'équipe des formateurs. Système de drive spécialement organisé via des pré-commandes.

📍 **Contact via l'adresse mail suivante :**
arnouville@eu-asso.fr

SUPER TOMBOLA AU MARCHÉ

Rendez-vous tous les **premiers dimanches de chaque mois** pour une super tombola au marché d'Arnouville ! À la clé : un panier garni à gagner.

> **Marché de la gare, ouvert les jeudis matin, les vendredis après-midi et les dimanches matin.**

TRAVAUX GARE SNCF

Les travaux de mise en accessibilité de la gare de Villiers-le-Bel, Gonesse, Arnouville perturbent le trafic certains week-ends.

Jusqu'à la fin du mois de juin, aucun train ne circule de Creil à Arnouville dans les deux sens de circulation, des bus de substitution sont alors mis en place.

Pour vous tenir informé du calendrier, vous avez la possibilité de consulter :

- www.arnouville95.fr
- www.transilien.com
- Assistant.sncf (application téléchargeable gratuitement)
- le blog du RER D : www.maligned.transilien.com
- le fil Twitter du RER D : @RERD_SNCF



TOUR D'HORIZON DES PROCHAINS ÉVÉNEMENTS CULTURELS

Les événements suivants sont maintenus ou reportés sous réserve des dispositions gouvernementales.

EXPO EN VILLE : PALETTE D'ARTISTES

JUSQU'AU 7 MARS

Le parcours : jardin des écoles et gymnase Léo Lagrange > école Jean Jaurès > Espace Fontaine



Cette année, Palette d'artistes a su se réinventer ! L'exposition fait son grand retour dans les rues de la ville. Jusqu'au 7 mars, vous pourrez vous balader sur un parcours exposant des représentations en grand format des œuvres d'artistes locaux sur la thématique « À vos masques ! ». Au rendez-vous : peintures, sculptures, gravures, photos... Toutes les interprétations du thème sont possibles. Alors tous à vos masques pour une expérience artistique hors des murs ! Le plan du parcours est disponible sur le site de la ville et en mairie.

> **Découvrez l'exposition en visite virtuelle** sur le site de la ville et sur la chaîne YouTube - Mairie d'Arnouville.

> **Graffitis** : les artistes du collectif les Ateliers du Graff ont réalisé quelques fresques sur la façade et le kiosque de l'Espace Fontaine. Ces œuvres sont réalisées sur un plastique adhésif, le Plasti'Graff, qui permet de peindre et de s'exprimer dans les lieux les plus insolites tout en préservant et valorisant le patrimoine.



CONCERT : GRAND CORPS MALADE

CONCERT REPORTÉ

Espace Charles Aznavour

Initialement prévu le 18 mars prochain, le concert de Grand Corps Malade est reporté compte tenu de la conjoncture actuelle.

Date de report à confirmer ultérieurement.

Renseignements, service culturel :
Tél. 01 34 45 97 19
culturel@m.arnouville95.org

// Spectacle Les Virtuoses

Initialement prévu le 5 mars à l'Espace Charles Aznavour, le spectacle est reporté au 14 octobre 2021.

// Les stages de raku et de céramique

organisés à l'Espace Fontaine sont suspendus jusqu'à nouvel ordre.



LES DÉCHETS

ENCOMBRANTS*

Jeudis 25 mars et 22 avril

DÉCHETS VERTS*

Mardis 9 mars et 6, 13, 20, 27 avril

* Sortez vos déchets la veille au soir sans gêner le passage des piétons.

www.sigidurs.fr // 0 800 735 736



VIE

POLITIQUE

**CONTACT DES ÉLUS DE
L'OPPOSITION**

Vos élu(e)s d'opposition sont à votre écoute :

• **Divers gauche - Un nouveau souffle pour Arnouville** 06 24 71 50 52 - Marie-Christine Jalladaud, mcjalladaud@arnouville95.org

• **Rassemblement National - Arnouville mérite mieux** : 06 18 91 97 14 - David Diril, ddiril@arnouville95.org

PUBLICATION DE LA VILLE D'ARNOUVILLE //

15-17 rue Robert Schuman

CS 20101 // 95400 ARNOUVILLE

Tél. // 01 30 11 16 16 // Fax // 01 30 11 16 05

Directeur de la publication // Pascal Doll

Conception et réalisation // Service communication

En collaboration avec // Agence RDVA

Photos, illustrations // Ville d'Arnouville,

Agence RDVA, Pixabay, Freepik.

Impression // Le Réveil de la Marne - 51200 Épernay

ISSN 2777-2748

www.arnouville95.fr